

Questions du public

18 mai 2017

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Monsieur Baringou. Heureusement que vous êtes là, Monsieur Baringou.

M. Jean BARINGOU : Oui, je suis là, parce qu'il y a toujours des questions qui tournent dans le quartier ou autres.

Monsieur Urru, vous êtes intervenu pour le vélo. J'ai bien approuvé, mais les vélos ne vous préviennent pas quand ils vous doublent. Est-ce que les sonnettes sont interdites ou ce sont une obligation ?

M. Raoul URRU : C'est une obligation légale.

M. Jean BARINGOU : Donc, vous devriez dire aux personnes qui font l'entretien des vélos de le faire, parce que j'ai failli me faire renverser par un vélo conduit par une dame.

Une personne : C'est une vengeance (*Rires.*)

M. Jean BARINGOU : Cette question est venue parce que Monsieur Urru est intervenu.

Ça, c'est le premier point.

Le deuxième, c'est l'intervention que vous avez faite au sujet des gens du voyage. Il y a un an, nous avons aussi été envahis par le même nombre de caravanes. Je pense qu'il y a aussi un caractère religieux, mais ça ne les empêche pas, comme je les ai rencontrés souvent, d'utiliser ce que j'appelle tout HP et autres pour venir examiner de près les vers de terre et, au besoin, mettre leurs semences et les dames venir verser leurs pots de chambre.

Je souhaiterais, Madame le Maire (je vais me mettre à genoux), que tout ce coin soit tondu au plus, parce que, comme il sera propre, les gens n'auront pas l'idée de poser culotte.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Oui, c'est une très bonne idée.

M. Jean BARINGOU : Parce que les herbes sont hautes et permettent de se cacher.

En même temps, vous pourriez dire aux puissants services de la Métro que, dans la rue Chanas, il y a des dépôts d'ordures tout le long et vous savez bien que les tags appellent les tags. En plus, c'est une entrée de ville. Je trouve que c'est remarquable. On voit qu'il y a des poubelles à Eybens. Donc, ça veut dire qu'il y a de la consommation, mais ce n'est pas très agréable à la vue et à l'odeur. C'est pour ça que je me suis permis d'envoyer un mail en disant que ce

serait bien de les envoyer voir un opticien, un ophtalmologiste, pour pouvoir voir et, au besoin, même un ORL pour l'odeur.

Deux autres choses.

J'ai lu que vous aviez pris un arrêté pour les chenilles processionnaires. Je voudrais bien savoir où il en est, parce que j'ai appris qu'il était en examen à la préfecture.

L'autre point, ce sont des rumeurs qui sont fondées ou infondées. Vous savez que SADA Citroën va se vendre et il y a des bruits disant qu'il y aurait 600 logements sur l'emplacement de SADA Citroën. Comme demain, à 17 heures 30, il y a une réunion concernant la tranquillité, je ne sais pas si vous allez y assister, mais, l'élu qui viendra, il serait bien d'apporter quelques éclaircissements de façon à faire taire ces rumeurs qui ne sont pas très agréables à entendre.

Je vous remercie, Madame le Maire.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Merci. On a pris note de vos remarques.

Sur SADA Citroën, effectivement, on a aussi entendu dire qu'ils cherchaient à vendre ce tènement. Je ne suis pas sûre qu'il y ait un projet bien arrêté à ce jour, mais peut-être, Pierre, dire ce qu'on sait à ce jour.

M. Pierre BEJJAJI : À ce stade, ce qui est sûr, c'est qu'il y a ce qu'on appelle une orientation d'aménagement sur cette parcelle qui a été adoptée dans le cadre du PLU communal. Les hauteurs, etc., sont cadrées. En aucun cas, on ne peut donc faire 600 logements sur cette parcelle. C'est du fantasme absolu.

On n'est pas au courant des tractations du propriétaire qui est une foncière nationale, donc ce n'est pas quelqu'un qui est ici, mais, le jour où il décidera de vendre, la Ville et la Métro seront bien sûr très vigilantes, puisqu'on est dans le cadre d'une périphérie immédiate d'un grand projet métropolitain, sur ce qui se fera sur cette parcelle. Et on va maîtriser bien évidemment et travailler avec les riverains, la population, pour que le projet soit conforme à ce que l'on souhaite.

Nous l'avons toujours dit : on souhaite à cet emplacement un éco-quartier de qualité avec une densité mesurée, donc ça ne sera pas 600 logements.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Antoinette Pirrello.

Mme Antoinette PIRRELLO : La cessation a été réalisée. Ça a été vendu.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Non.

Mme Antoinette PIRRELLO : Il y a un changement d'employeur pour l'ensemble des...

M. Pierre BEJAJI : Oui.

Mme Antoinette PIRRELLO : ... parce que mon mari travaille...

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Oui, mais, à notre connaissance, la cession n'est pas faite.

C'est une foncière qui possède le terrain. Ce n'est pas l'entreprise SADA.

Mme Antoinette PIRRELLO : Je pense qu'il y aura un déménagement d'ici, maximum deux ans.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Oui. L'entreprise SADA cherche des lieux, elle est en prospection et c'est vrai qu'elle va bouger puisque ce secteur va bouger.

La seule chose qu'on peut dire, c'est que nous sommes très vigilants pour que ce soit un programme de qualité et on n'acceptera certainement pas cette densité-là. C'est tout ce qu'on peut dire à ce jour.

Sur l'arrêté, on vous fera une information la fois prochaine, parce qu'il en est question...

M. Jean BARINGOU : Le projet a été fait ?

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Le projet, oui, mais on ne sait pas encore. C'est en cours. Au prochain Conseil, vous verrez la décision.

M. Jean BARINGOU : Vous ne poserez pas la question, Madame le Maire.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Non. On vous donnera la réponse et il sera certainement dans la liste des décisions.

Madame Pierre.

Mme PIERRE : Bonsoir. Je voulais juste signaler, sur l'immeuble où les travaux ont repris et où ils sont en train de poser les balcons, qu'ils ont mis des balcons argentés. Je ne sais pas si ça va rester comme ça, mais, quand on descend l'avenue, en plein soleil, c'est éblouissant.

Je ne sais pas s'ils vont les peindre ou si ça va rester comme ça, mais...

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : C'est en face de l'Odyssée.

M. Pierre BEJAJI : Ça, ce sont des sécurités, des garde-corps, mais il est prévu, dans le permis, une façade avec des occultants solaires qui sont des lattes qui descendent verticalement et qui vont venir devant.

Mme PIERRE : Hier, quand je suis descendue, je me suis pris une réverbération dans les yeux.

M. Pierre BEJAJI : Ça ne va pas rester comme ça.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Monsieur. Merci de vous présenter.

M. Cédric BAUM: Je suis Cédric Baum et je suis nouvel habitant à Herbeys.

Aujourd'hui, je suis présent, parce que j'ai un vrai souci de transport. Le choix d'Herbeys et le choix dans l'achat de ma maison à Herbeys ont surtout été faits, parce que je travaille à Échirolles, ma femme au centre-ville, mon enfant est aux Saules, mais j'ai un vrai problème de transport suite à l'expérimentation de la rue de la République.

J'ai envoyé deux mails, un à la Mairie pour savoir s'il existait un moyen de m'exprimer, mais, à ce jour, je n'ai pas eu de réponse, un à la Métro, mais je n'ai toujours pas de réponse.

On a eu Monsieur Nicolas Richard au téléphone qui nous a donné une partie de l'explication du pourquoi et du comment. Je ne vais pas débattre de ça, parce que ce n'est pas le moment.

Première chose : je suis pris en otage aujourd'hui, clairement. J'ai plus de vingt minutes... Je vous passe les détails. Mon fils n'arrive pas à l'heure à l'école. C'est une expérimentation. Je voudrais savoir sur quels critères et sur quoi ça risque de déboucher.

M. Nicolas RICHARD : La santé des gens.

M. Cédric BAUM : La santé des gens, c'est-à-dire ? On vient de répondre « la santé des gens ».

Sur quels critères il y a eu l'expérimentation ? Il y a eu un panneau d'expérimentation. J'ai été informé un matin. Mais, aujourd'hui, je n'ai aucun moyen, à part ce soir, de m'exprimer. Existe-t-il une pétition ? Existe-t-il un moyen de... ?

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Nous recevons beaucoup d'emails.

M. Nicolas RICHARD : Il existe une pétition. Si vous descendez de l'avenue du Maquis de l'Oisan, un panneau dit : pétition contre sur mesopinions.com. Donc,

la pétition existe et il y a même de la pub de faite. Ce n'est pas nous qui l'avons faite. Ce sont des habitants qui l'ont faite.

Il existe bien une pétition sur Internet.

Sur quels critères...

M. Cédric BAUM : Attendez, Monsieur Richard. Je me permets de vous couper. Je n'ai pas pris en compte mesopinions.com. C'est un site Internet que j'imagine commercial. Ce n'est pas une voie claire. S'il existe auprès de la Métro ou...

M. Nicolas RICHARD : Non. Il n'y a pas de pétition. Ce n'est pas à la Métro ou à la Ville d'Eybens de gérer une pétition. Là, on parle de pétition mise en place par des usagers, par des habitants, de manière à rassembler des éléments et à pouvoir les communiquer, mais il n'y a pas de pétition.

Par contre, vous pouvez effectivement écrire. Votre épouse a laissé son numéro de téléphone, donc je l'ai appelée. Vous voyez qu'on fait aussi des retours.

Il y a eu plusieurs numéros de téléphone, mais je ne peux pas appeler tout le monde, mais j'ai déjà essayé d'appeler plusieurs personnes.

Vous posez la question de quels critères.

Déjà, c'est un test qui est fait sur cinq mois. Dans la pratique, ça va être trois mois réels, parce qu'à partir de juillet-août, il ne se passera plus grand-chose, parce que la situation sera différente du fait que la circulation sera beaucoup moindre.

Il y a trois éléments que l'on souhaite regarder (ces éléments ont été mis sur le site de la Ville).

Bien sûr, à l'issue de l'expérimentation, on va regarder quel effet ça a sur l'avenue de la République en interne à Eybens.

On souhaite regarder aussi quel impact ça a en remontant sur Brié en termes d'usagers de la circulation.

On souhaite aussi regarder (troisième élément) quel impact ça a sur les commerces du bourg.

Voilà les trois éléments que l'on souhaite regarder à l'issue de l'expérimentation.

M. Cédric BAUM : Il y a un objectif, j'imagine, suite à ça. Non ? C'est juste « on teste » ?

M. Nicolas RICHARD : À l'issue de l'expérimentation, suivant les éléments d'impact que l'on pourra voir, on décidera si on maintient ou pas comme pour toute expérimentation.

M. Cédric BAUM : D'accord.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Juste préciser qu'on a eu une réunion avec les Maires des communes du plateau, Eybens et la Métropole. On s'est entendu et on s'est articulé sur une démarche pour conduire l'évaluation de cette expérimentation. On a demandé un certain nombre de comptages, de constats, à la Semitag. La Métropole doit aussi faire des comptages, etc. Et, ce sera à la lumière de cette base, en août, parce qu'on profitera de l'été pour récupérer toutes les informations, fin juin, qu'on décidera ce qu'il convient de faire et on viendra devant vous, je pense avant la rentrée, tous ensemble.

On sait que la difficulté du plateau est d'atteindre Grenoble, parce qu'il n'y a que trois accès dont Eybens qui est très chargé et que les gens utilisent toutes les petites rues d'Eybens comme voies de délestage, ce qui est bien naturel et logique puisque la circulation est comme l'eau : dès qu'il y a un passage, elle le prend.

Il faut convenir que ces rues de délestage ne sont pas faites pour des trafics importants, des traversées importantes.

On entend (on a bien compilé) tous les problèmes que ça pose. On veut simplement objectiver toutes ces données avant de prendre une décision. C'est donc bien dans ce sens qu'est faite cette démarche.

M. Cédric BAUM : D'accord.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Madame.

Une intervenante : Vous parlez d'objectifs, d'un compte rendu à la fin, mais il n'y a rien de concret dans ce que vous dites. Je ne sais pas quelles sont vos attentes, dans quelle mesure cette décision sera plus appliquée. Ce n'est pas très clair. On dirait que l'objectif est très flou. On ne sait pas quelles sont vos attentes. On n'arrive pas à donner nos voix. Quel est le poids qu'on a vis-à-vis de vos attentes ? On ne connaît pas.

Après, vous parlez de délestage. Oui, c'est une situation de délestage. Il y a bien des années, il n'y avait pas ce pont. Je pense qu'il a été mis en place justement pour cette raison de délester...

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Non. c'est pour le bus.

M. Nicolas RICHARD : Le pont a été fait pour créer le terminus du C4.

L'intervenante : Il n'a pas été fait que pour le bus.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Il a été fait pour créer le terminus du C4.

M. Nicolas RICHARD : Parce que le terminus ne pouvait pas être dans la rue de la République, parce qu'elle est trop petite. Le seul accès était d'aller au bout.

Le rond-point et le pont ont été faits à ce moment-là, parce que c'est le seul endroit où les bus peuvent faire demi-tour. Le pont a donc été créé pour le C4. À l'époque, c'était le 31.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Aujourd'hui, justement, l'existence de ce pont qui a été fait pour le transport en commun pose un certain nombre de problèmes, parce qu'il permet un délestage dans des rues qui ne sont pas prévues pour ça et la traversée de la place du bourg. Donc, ça pose un certain nombre de problèmes d'autant plus que, comme il y a des constructions et que ça se construit encore, ça va charger encore plus ces rues avec les Eybinois eux-mêmes. Il y a une route départementale pour ceux qui font le transit.

C'est à la lumière de ces problèmes que nous avons souhaité tester l'interdiction aux heures de pointe le matin seulement d'utiliser ce pont qui n'était pas du tout fait pour ça.

L'intervenante : D'accord. C'est là où j'ai une très grosse interrogation. Tout le monde convient qu'il y a des habitations en cours de construction, que tout se développe, qu'Eybens se développe autant que le plateau se développe, mais, malgré ça, finalement, on réduit la circulation. Donc, j'ai beaucoup de mal à comprendre le paradoxe.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Oui, parce qu'il est prévu de mettre en place des solutions alternatives.

Il y a des gens qui traversent la ville d'Eybens. On a donc aussi beaucoup de problèmes de pollution, d'engorgement, de nuisance toute le long de l'avenue Jean Jaurès qui est un axe de transit alors que c'est une rue comme une autre.

Il y a eu des améliorations très nettes dans l'offre de transport en commun puisque le C4 va très, très vite au centre-ville et peut connecter avec un certain nombre d'autres choses. Le C4 est dans ce sens de solutions alternatives.

On a fait des études pour voir s'il pouvait remonter jusqu'à Tavernolles, mais ça semble difficile compte tenu d'un certain nombre de contraintes géographiques. Mais vont être mises en place en septembre des offres alternatives de covoiturage organisé, parce que, dans chaque voiture qui traverse Eybens, il n'y a qu'une personne. La moyenne du nombre de

personnes par voiture est 1,2. Si on était à 1,5 ou 1,6, il y aurait un nombre important de véhicules en moins.

Notre problème est celui-là. Donc, avec la Métropole, là on s'articule, c'est de trouver des modes de transport qui permettent de respecter le fait que des gens vivent le long de ces axes et qui permettent aux gens qui veulent aller travailler de pouvoir le faire. C'est donc bien un ensemble de solutions qui doivent être trouvées et d'autres comportements qui doivent être adoptés si on veut tous vivre en bonne entente en ville.

L'intervenante : Au sujet de la pollution, est-ce qu'aujourd'hui, des mesures sont prises sur cet axe modifié ? Parce que les bouchons qu'il y a... J'aimerais savoir quel impact ça a aussi sur la pollution et les mesures qui sont prises en ce moment.

M. Nicolas RICHARD : Ça fait partie des éléments qu'on veut objectiver.

Un élément important qu'on veut objectiver, parce que, dans les courriers que l'on reçoit, on voit beaucoup d'éléments qui ne sont pas nécessairement convergents. On voit : un quart d'heure de plus, vingt minutes de plus, trente minutes de plus, j'ai même lu une heure de plus, alors que ces gens empruntent la même route. Il y a un facteur 5 entre les différents ressentis. Donc, on veut déjà objectiver l'impact que ça a pu avoir. Une façon de l'objectiver est de faire des mesures de temps de parcours et un bon moyen d'avoir des temps de parcours objectifs et indépendants est de s'appuyer sur le SMTC qui fait les mesures de points de parcours des lignes 65 et 67. On aura ainsi les temps de parcours avant et après. C'est vraiment quelque chose qui sera objectif.

Quand j'ai vu les temps de parcours affichés par certains dans les mails, j'ai aussi fait à titre personnel la descente pour voir ce qu'il en était, parce que je voyais des éléments absolument ahurissants. Je veux bien croire que, dans les premiers temps, il y a eu des bouchons considérables, parce que la com est peut-être arrivée tardivement, que les gens découvraient et que ça a pu faire au rond-point un gros engorgement qui remontait très haut, mais je ne vois pour l'instant pas de bouchons qui remontent jusqu'à l'Eau vive comme je le vois écrit dans certains mails. J'ai fait le parcours huit matins de suite à 8 heures et quart et je n'ai pas vu de bouchons et des éléments aussi astronomiques que ce qui est écrit dans les mails.

Ce sont aussi des éléments objectifs que l'on veut collecter.

L'intervenante : Vous parlez de temps de parcours. Un temps de parcours est quelque chose de complètement subjectif. Par exemple, en ce qui me concerne, on a la contrainte d'amener les enfants à l'école. J'amène mon enfant à 8 heures 20 à l'école. Autant avant, j'avais dix minutes, j'arrivais à l'heure à mon travail à 9 heures, mais, aujourd'hui, je ne suis plus à l'heure et je ne suis pas la seule mère à déposer son enfant à 8 heures 20. Doubler ce temps de trajet, parce que vous dites qu'il n'y a que dix minutes

supplémentaires, mais dix minutes supplémentaires par rapport à dix minutes avant. Donc, vous doublez le temps de parcours.

Vous dites : « Il n'y a que dix minutes », mais c'est dix minutes par rapport à dix minutes.

M. Nicolas RICHARD : Je ne dis pas « dix minutes ». Je dis que ce sont des éléments que l'on veut objectiver. Je n'affiche pas de temps pour l'instant. On collectera les éléments tels que je vous les ai décrits et ça permettra d'en faire la synthèse.

Je parlais juste des temps affichés dans les mails. C'est tout.

L'intervenante : C'est pour ça que c'est très flou. Les objectifs que vous...

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Les objectifs ne sont pas flous. Les objectifs sont qu'on veut éviter que ce soit une voie de délestage alors que ce n'est pas prévu pour. Voilà notre objectif pour préserver un certain nombre de choses.

Maintenant, on entend que ça pose problème à d'autres personnes. Le but est d'objectiver les vrais problèmes. On a des remontées de divers acteurs, y compris des commerçants. On recueille tout ça. On a demandé un certain nombre de comptages pour poser tout ça à plat. Pendant l'été, on en fera l'analyse. Avant la rentrée ou en fin d'été, on viendra exposer et on prendra les décisions qui s'imposent.

Voilà la démarche. Je ne vois pas ce qui est flou là-dedans.

Chacun a le droit de protéger les conditions de son cadre de vie. Vous êtes allés habiter à Herbeys, parce que le cadre de vie est très bon. Il y a certains avantages et il y a des inconvénients.

Nous, nous sommes chargés d'assurer la tranquillité, l'hygiène, de notre population. C'est qu'on fait.

On entend ce que ça peut générer comme impact sur d'autres. On les analyse. On les objective. Et on prendra notre décision.

M. Cédric BAUM : Eh bien, on vous remercie.
Quand aura-t-on le résultat de tout ça ? Par quel biais ?

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : On a prévu quelque chose fin août pour rendre compte et ça se fera avec les Communes.

M. Cédric BAUM : Donc on le voit avec le Conseil municipal de chez nous. C'est ça ?

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Les deux Communes du plateau, nous, la Métropole et le SMTC viendront ensemble pour présenter ça. Tout le monde travaille ensemble.

M. Cédric BAUM : D'accord. Très bien. Merci en tout cas.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Merci à vous.